

# Trau tsaud borle : (patois du nord du canton)

Autor(en): **Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 15

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212987>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Albert DUPUIS, succ.  
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE  
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
„PUBLICITAS“  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.  
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclamer, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 14 avril 1917 : A la liberté ! (J.M.) — Trau tsaud borle (l'onclio Jules) Propos d'un sexagénaire (C. P.). — Onco clliau crouie z'einfant (Djan dai Pivé). — Le drill chez les romains. — Le signal de Saint-Cergues (feuilleton) (C. B.).



A LA LIBERTÉ !

14 avril 1803.

C'est aujourd'hui le 14 avril ! Un beau jour, pour les Vaudois croyant encore en l'amour de la patrie, qui n'exclut nullement l'amour de l'humanité, comme d'aucuns le prétendent, dont le cœur est trop petit, il faut le supposer, pour leur donner asile à tous deux. Plaignons-les.

Le 14 avril ! Mais c'est la consécration officielle, définitive, de l'acte d'indépendance du 24 janvier. Les Vaudois étaient dès lors citoyens de la liberté, et Suisses, au même titre que les autres Confédérés ; au même titre que les Bernois, dont ils avaient été longtemps les sujets, un peu trop dociles, peut-être, sinon résignés. Heureusement, le ferment de liberté, que jamais on n'élimine tout-à-fait, persistait, vivace, chez quelques-uns d'entre eux. Il devait fatalement provoquer un jour l'insurrection. Elle se fit sans effusion de sang. En fut-elle moins sincère et moins glorieuse ? Non point.

Ah ! comme nous sommes heureux et fiers de célébrer l'anniversaire plus que centenaire de notre avènement à la liberté, en ces heures tragiques où le monde entier, car il s'en faut de peu, lutte avec un héroïsme, une ténacité admirables pour en assurer la victoire définitive,

ainsi que celle de la justice et du droit, sans lesquels il n'y a pas de liberté.

Le mois d'avril nous est particulièrement cher, à nous, Vaudois. Il évoque le souvenir de quelques-uns des faits les plus saillants de notre histoire. Rappelons-les.

\*\*\*

Le 31 mars 1723, à 2 heures de l'après-midi, une troupe armée, composée de 500 fusiliers, de 50 grenadiers et de 12 dragons, entra à Lausanne par la porte Saint-Pierre, bannières déployées, tambours battant, fifres jouant. C'était Davel et ses soldats — ces derniers ignorant les plans de leur chef, il faut le dire — qui venaient à Lausanne pour affranchir le pays de Vaud de la domination de LL. EE. de Berne.

La tentative était noble, héroïque, sublime. Mais elle était prématurée. Les Vaudois n'étaient pas mûrs, alors, pour la liberté.

On connaît les faits. Le lendemain, 1<sup>er</sup> avril, sur la place de la Palud, comme Davel, confiant en ses concitoyens et croyant avoir gagné à sa cause les autorités lausannoises, s'appretait à partir pour Moudon, afin de continuer son œuvre, il est trahi, arrêté.

— Je vois bien que je serai la victime de cette affaire, dit-il, simplement ; mais qu'importe, il en reviendra toujours quelque avantage à ma patrie.

Le samedi 24 avril, après un jugement où, par les moyens les plus cruels, on avait en vain cherché à lui faire dénoncer des complices, qu'on lui supposait, Davel mourait en héros sur l'échafaud de Vidy. Il n'avait eu d'autre complice que son ardent amour de la patrie et de la liberté.

Sa noble tentative avait échoué, par la faute même de ses compatriotes. Mais le germe de l'indépendance était semé. Il devait germer et éclater un jour ou l'autre.

\*\*\*

Soixante-quinze ans après la mort glorieuse de Davel, sous l'impulsion des principes de liberté, d'égalité et de fraternité proclamés par la révolution française de 1789, un vent d'émancipation soufflait de nouveau dans le pays de Vaud. Les esprits étaient agités. De grands événements se préparaient.

En décembre 1797, six patriotes vaudois prêtèrent solennellement entre eux le serment suivant :

« Je jure d'être fidèle à la cause de la Liberté » et de l'Egalité ; de sacrifier, s'il le faut, pour elle, ma fortune et ma vie, et de faire respecter les personnes et les propriétés ! »

Le 24 janvier 1798, à l'aube, place de la Palud, dans la maison, aujourd'hui Morin, où siégeait le Comité de Réunion — le comité révolutionnaire — on arbora, à la fenêtre, le drapeau de la République lémanique, portant ces mots « Liberté ! Egalité ! » Et l'on proclama l'indépendance des Vaudois. L'allégresse était générale.

\*\*\*

Cinq ans plus tard, enfin, le pays de Vaud prenait rang, à titre de canton, dans la Confédération helvétique.

Le 14 avril 1803, le Grand Conseil vaudois, élu par le peuple, tenait sa première séance à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne.

C'est l'événement mémorable dont nous fêtons aujourd'hui le 114<sup>e</sup> anniversaire.

\*\*\*

Le peuple vaudois a célébré de façon solennelle, on s'en souvient, le centenaire des deux événements les plus importants de son histoire, c'est-à-dire ceux du 24 janvier 1798 et ceux du 14 avril 1803. Il a, de plus, élevé, à Lausanne, un monument à la mémoire vénérée du major Davel. Il n'est que juste d'évoquer le nom de celui-ci toutes les fois qu'il s'agit de notre liberté, dont il fut l'héroïque précurseur.

Terminons donc en rappelant ici, à titre d'hommage à la mémoire de notre grand patriote, les vers qui clôturaient la pièce : *Davel*, de Virgile Rossel, qui fut jouée avec grand succès au Théâtre de Lausanne, en janvier 1898, à l'occasion des fêtes du centenaire de notre émancipation :

### Apothéose.

Ne pleure point, Davel, sur ta patrie !  
Rouvre les yeux, Davel, que ta lèvre sourie  
Et qu'un éclair de joie illumine ton front !  
Un vaillant ouvrier s'en va, d'autres viendront,  
Car Dieu ne laisse pas son œuvre inachevée,  
Et la patrie, un jour, sera libre et sauvée.  
Qu'importe l'insuccès, qu'importe le trépas :  
L'héroïsme est vaincu, la justice, non pas.  
C'est du sang des martyrs que naît la liberté,  
La mort est le chemin de l'immortalité.  
Tu fus et tu seras le précurseur auguste,  
Dont la mémoire au cœur des nations s'incruste,  
Comme aux parures d'or, une perle de prix ;  
Tu fus abandonné, mais tu seras compris  
Et ta défaite aura sa superbe revanche.

Prends cette palme verte et cette rose blanche :  
Ton pays les verra, ton doux pays de Vaud,  
Marier leurs couleurs aux plis de son drapeau  
Et saluer demain sa jeune indépendance...

Une aube pâle monte au ciel ; la mort avance ;  
Tu meurs ; un dernier cri de ta tombe est monté :  
« Pour Dieu, pour la Patrie et pour la Liberté ! »

J. M.

### TRAU TSAUD BORLE

(Patois du Nord du canton)

Où adè deré que cein qu'arreve déves-saï arrevâ et qu'on ne l'ai paò rin. Se faut sé trossâ na tsamba aò bin sé totré na ribbliâ pé le potté, on arai biau sé betâ au llhî, rein ne lâi fâi ! lâi faut passâ.

Tot parâi, se lo teimps avai étâ biau l'autr'hi, que plliovessaï et que fasaï on fraï dé laù n'ein arai pu gravâ atan à la fêna à Frediet qu'on lai dit la Fredietta.

Adon, la Fredietta que fasaï la buîa pé lo borné d'amon fâ vito 'na pistiè tanquîé à l'hotò po sé retsaudâ on bocon.

L'arreve din lo pallo io l'est on gros fornet avoué on ban ; le laivé son faordâ tot dépourein dévan de sé chetâ. Mâ, ne faut-te pa que le rpîgné avoué lo gredon et lo pantet et sé chetâ à tiu nu su lo fornet qu'étaï tsaudqu'on diablo et

que borié la Friedetta lan rudo qu'on poëve  
liaïre su sè grossè djoutès l'annàte fo lo fornet  
à età fè: 1811.

Paret que ftsai mè tsaud que quand lo grand  
Napoléon a fè sa verouanaïe pé Moscou.

Cein fasai tant mau que failu vito allà tsi lo  
maïdzo po fèrè arretà dé couèrè, et quand cé  
tsanero dé farceu en z'u tot bin refuquà le dit  
dinse à la Friedetta:

« Rin à fèrè, trau villhio, intuirablio ! »

L'ONGLIO JULES.

La livraison d'Arril 1917 de la BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles  
suivants :

Benjamin Vallotton, Exilés... — Lorenzo d'Adda,  
Les enseignements des anciennes guerres. — M.  
de Louvigny, Le Paradis. — A. J. Toynebee, Les  
politiques de domination. Empire ottoman. —  
Virgilé Rossel, La France et l'Allemagne de  
demain (Seconde et dernière partie). — André  
Maurel, Ecrivains de la guerre. André Suarès. —  
Paul Girardin, Une mine de houille dans les flots  
du Rhône. Le barrage de Génissiat. — Vahiné  
Papaa, En Guinée et Côte d'Ivoire. — Chroniques  
anglaise. (H. C. O'Neill) ; russe. (Ossip-Lourié) ;  
polonaise (Kappa) ; hollandaise (Louis Bresson) ;  
suisse romande (Maurice Milloud) ; scientifique  
(H. de Varigny) ; politique. — Revue des livres.  
Hors-texte : Portrait du voïvode Putnik, par Félix  
Vallotton.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au com-  
mencement de chaque mois par livraisons de  
200 pages.

### PROPOS D'UN SEXAGÉNAIRE

DANS nos villes, les foires, aujourd'hui, ne  
vivent plus guère que de réputation. Les  
étalages y sont encore nombreux, mais ils  
se composent surtout de petits commerces, de  
fonds de magasins en liquidation, de bijouterie  
en toc, d'« occasion » peu sensationnelles. Seuls  
les biscômes, les vrais biscômes survivent  
encore.

Les puristes disent : « pains d'épices », dédai-  
gnent le mot « biscôme », autant d'ailleurs qu'ils  
prenent peu la chose. Car le biscôme est démocra-  
tique, bien qu'il se présente, parfois, sous la  
forme d'un général empanaché ou d'un maré-  
chal équestre. A Berne, il est national et porte  
sur sa surface l'ours issu du blason cantonal. A  
Bâle, il est devenu *leckerly*, mais ce n'est pas le  
bon biscôme du champ de foire, timbré de cinq  
amandés et saupoudré de la poussière que pro-  
digue la bise.

Mes cheveux sont blancs, mais j'avoue qu'aux  
jours de grands marchés et de fêtes foraines, le  
biscôme a pour moi tout l'attrait qu'il avait jadis,  
lorsque, de toutes mes dents, aujourd'hui dispar-  
ues, je mordais dans la pâte au miel tendre et  
un peu gluante. D'ailleurs, la boutique foraine  
où se débite cette marchandise, a une apparence  
réjouissante. Regardez ces longues bandes bien  
égales, d'une couleur appétissante ; voyez ces  
« nonnettes » glacées de blanc ; admirez ces  
cœurs et ces bonshommes, et ces animaux fan-  
tastiques. Tout cela a belle tournure. Les en-  
fants rassemblés devant la boutique tiennent  
dans leurs mains les dix centimes destinés à  
faire bombance. Pour eux, il s'agit surtout d'ob-  
tenir pour leur piécette le morceau le plus gros  
de jouissance gastronomique. Aussi plus le bis-  
côme sera gros plus il sera délectable. Cependant,  
il y a du choix, il y a hésitation. Ainsi de petites  
souris dont le chef est orné d'une plume rouge  
et l'autre bout d'un sifflet de terre, ont bien aussi  
quelque charme. On en peut jouer longtemps.  
La question comestible passe ici au second plan,  
car ces souris n'offrent guère au mangeur  
qu'une ou deux maigres bouchées, à chair dure.  
Mais il y a le sifflet qui est bien tentant, et qui  
est durable, même séparé de la bête il siffle,  
encore gentiment. Il y a là comme de mon temps,  
matière à hésitation pour nos petits neveux in-  
décis devant l'étalage des biscômiers, dont la  
plupart d'entre eux joignent à leur négoce celui  
des djoutés en sucre rouge. Mais la mode en passe.  
Il y avait des coqs, des chiens, des moutons, des

locomotives, des maisons. Quelques-unes pos-  
sèdaient aussi un appendice musical qui en  
doublait l'attrait. Ces bêtes étaient durables, en  
ce sens que si la goinfrie ne poussait pas à les  
croquer, on pouvait, en se contentant de les lô-  
cher les conserver pendant quelques heures.  
C'était bien un peu gluant, un peu visqueux,  
mais nous n'y regardions pas de si près.

Ainsi la gourmandise, l'intérêt, étaient tour  
à tour et sont encore, je le présume, excités  
par le marchand de biscômes, qui, lui aussi,  
maintenant commence à souffrir de l'infidélité  
des choses et de l'évolution générale. La con-  
currence est venue taquiner le biscôme et les  
coqs en sucre. Ceux-ci n'ont pu résister à l'as-  
saut des pâtes plus ou moins turques et des  
nougats vaguement authentiques. La nouveauté  
est un attrait qui prime tout, même les souris  
à queues harmonieuses et les généraux empa-  
nachés.

Et puis les biscuits sont venus s'entasser sur  
le banc voisin. Le biscôme en a pâti, ou plutôt  
sa renommée. Il est devenu vieux jeu, seuls les  
conservateurs lui ont gardé un peu d'amitié,  
mais les enfants ne sauraient être conservateurs.  
Toutefois, il tient bon. Comme la vieille garde,  
il mourra peut-être sans se rendre et après  
avoir longuement combattu, à moins que les  
faveurs des jeunes lui reviennent pour lui faire  
retrouver un nouveau printemps. Cependant, la  
dégénérescence des foires ne peut que hâter sa  
fin, car le biscôme sans la foire, ce n'est plus le  
biscôme, et vice-versa. Demandez autour de  
vous, aux bonnes gens qui ont doublé la soixan-  
taine, s'ils ne sont pas de mon avis. C. P.

### ONCO CLLIAU CROUË Z'EINFANT

S'È passàie à l'écoul' einfantena, cliaquie :  
— Co è-t-e que vâo no dere 'na bal' histo-  
toire ? que la régente lau z'a demandâ, à  
clliau z'einfant.

La bouèba à la syndica l'irè tota soletta à lèvà  
la man.

— Te n'èin sâ 'na bala ? T'i bin brava, Judiette.  
Conte-no vâi cein.

Adon la fellietta : « Mon frère Samelon l'a fè  
dein sè tsössè. »

— Mâ, mâ, Judiette, n'è pa 'na bal' histoire,  
stasse !

Judiette ein pllierein : « Se ché, l'è la mama  
que l'a de ein dévetyein lo Samelon : « Vâi-te  
vâi cé la bal' histoire ! » DJAN DAI PIVÉ



Costume vaudois

L'âmo cein. — Lo Sami à Djan daô subliet  
est un rudô coo. Dû que l'est mariâ avoué la  
Sophie daô tsati l'a totè là z'annâtes on bouèbo.  
L'a dza la demi dozannâ.

Mâ fâi, son père traôvo que va traô fo et traô  
vito.

— Atiuta Sami, que l'ai fâ l'autro dzo, n'est  
pas onna viâ dè sorte que dè farè tote lè z'an-  
nâtes on bouèbo. On derai ma fâi que te ne sâ  
pas que l'est la dierra et que l'ai truffè san rarè.  
N'y a pas, te faut adi einreimblia.

— Mâ ! atiuta, père... l'est on aôvradzo que me  
piliè.

### LE DRILL CHEZ LES ROMAINS

NOS soldats de la 1<sup>re</sup> division se rassembleront  
après-demain pour garder de nouveau la  
frontière. Avant d'occuper leurs postes, ils  
referont vraisemblablement pendant quelques  
jours l'apprentissage — le drill, puisqu'il faut  
l'appeler par son non — d'un métier qui doit  
pourtant leur être bien familier. Se doutent-ils  
que le drill était déjà connu des Romains ? Voici  
ce que dit Montesquieu à ce sujet :

« Il faut que je rapporte ici ce que les auteurs  
nous disent de l'éducation des soldats romains.  
On les accoutumait à aller le pas militaire,  
c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles,  
et quelque fois vingt-quatre. Pendant ces  
marches, on leur faisait porter des poids de  
soixante livres. On les entraînait dans l'habitude  
de courir et de sauter tout armés. Ils prenaient,  
dans leurs exercices, des épées, des javalots,  
des flèches d'une pesanteur double des armes  
ordinaires, et ces exercices étaient continuels.

« Ce n'était pas seulement dans le camp qu'é-  
tait l'école militaire ; il y avait dans la ville un  
lieu où les citoyens allaient s'exercer (c'était le  
champ de Mars). Après le travail, ils se jetaient  
dans le Tibre, pour s'entretenir dans l'habitude  
de nager, et nettoyer la poussière et la sueur. »

— Très bien, diront peut-être nos soldats ;  
mais le pas de l'oie, les anciens Romains le pra-  
tiquaient-ils ?

Là-dessus, les auteurs sont muets.

Quoi qu'il en soit, les hommes de la 1<sup>re</sup> divi-  
sion sont de trop bons patriotes pour ne pas  
faire une fois de plus honneur à l'armée, à leur  
pays, et il est superflu de souhaiter que leur  
belle humeur triomphe de toutes les fatigues.

1) Végèce, Tite-Live.

La Patrie suisse. — Dans le numéro du mercredi  
4 avril, la place d'honneur est aux deux présidents  
qui ont dirigé l'ouverture de la XXVII<sup>me</sup> législature  
vaudoise, M. Aloys Couvreur, doyen d'âge et M. Max  
de Cernville, député lausannois, ainsi qu'à l'asser-  
mentation de l'assemblée législative vaudoise. Les  
fêtes en l'honneur de Nicolas de Flue sont repré-  
sentées par quelques beaux clichés ; la mobilisa-  
tion par une vue du labourage de la place d'armes  
de Planeyse pour culture des pommes de terre ; par  
une vue du ballon captif, et par le raid de l'Ecole  
militaire d'aviation de Dubendorf à Lausanne, le 18  
mars. On y trouve encore une superbe vue du Col  
de la Forclaz, en hiver ; une bonne reproduction  
de la Fresque de Denis, à l'église St-Paul, à Genève ;  
un cliché concernant les Musiques vaudoises, qui  
viennent de célébrer à Lutry, le 25<sup>me</sup> anniversaire  
de leur groupement en Fédération.

On n'en saurait trop prendre ! — Un pauvre  
diable brouillé avec le savon vient quémander  
une place dans une maison de commerce.

Le patron, apitoyé, lui donne une pièce de  
deux francs cinquante.

— Tenez, avec ça, allez prendre un bain.

Le pauvre diable remercie et s'éloigne.

Le patron le rappelle.

— Si on vous rend quelque chose, prenez-en  
un second.

Bonne affaire. — Maman, est-ce que l'encre  
dont se sert papa est indélébile ?

— Non, mon chéri.

— Ah ! tant mieux... parce que je viens de  
renverser son encrier sur le tapis.